



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS – École St-Isaac Jogues
Jeudi, le 7 septembre 2023, 18h30**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école St-Isaac Jogues, tenue le 7 septembre 2023, à 18h30 à l'école St-Isaac-Jogues, 9355 De Galinée, à Montréal.

PRÉSENTS : (liste de présence jointe en annexe)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Odile St-Louis, déclare l'assemblée ouverte. Il est 18h37.

2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Catherine Fortin, secondé par Mariève Cadoret :

QUE Marie-Pier Morand agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

3. ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Tincler, secondé par Laurent Rozencwajg

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée, mot du président et de la direction
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée (8 septembre 2022)
5. Constatation de la convocation de l'assemblée
6. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales
7. Élections des membres parents au conseil d'établissement et au comité central des parents
 - 7.1. Nomination d'un président d'élections
 - 7.2. Nomination d'un secrétaire d'élections
 - 7.3. Présentation des mandats comblés, des mandats disponibles et de la durée de ceux-ci
 - 7.4. Élections des parents au CÉ et des substituts au conseil d'établissement
 - 7.5. Élection du représentant au comité de parents et du substitut
8. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)
 - 8.1. Nom
 - 8.2. Composition
 - 8.3. Règles de fonctionnement
 - 8.4. Élection des membres

9. Formation du comité « bibliothèque »
10. Formation du comité des usagers du service de garde
11. Varia
12. Levée de l'assemblée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ par Nadine Lajeunesse, secondé par Catherine Fortin

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents du 8 septembre 2022 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adopté à l'unanimité.

5. CONSTATATION DE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE

L'avis de convocation a été transmis en conformité avec l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*.

6. PRÉSENTATION DE LA CAPSULE D'INFORMATION SUR LES ASSEMBLÉE GÉNÉRALES

La capsule d'information est présentée aux parents présents.

7. ÉLECTIONS DES MEMBRES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ CENTRAL DES PARENTS

7.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Picard, secondé par Brenda Miranda

QUE Francois De La Sablonnière Tremblay agisse à titre de président d'élections.

7.2 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTIONS

Il est proposé par Mariève Cadoret, secondé par Mathieu Vinuesa:

QUE Marie-Pier Morand agisse à titre de secrétaire d'élections.

7.3 PRÉSENTATION DES MANDATS COMBLÉS, DES MANDATS DISPONIBLES ET DE LA DURÉE DE CEUX-CI

Il est nommé que trois postes sont toujours comblés sur le conseil d'établissement par Mesdames Catherine Fortin, Odile St-Louis et Monsieur Laurent Rozencwajg.

Il est nommé que **trois mandats d'une durée de deux ans** seront en élection.

7.4 ÉLECTIONS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DES SUBSTITUTS

CONSIDÉRANT qu'il y a trois postes en élection pour des mandats de deux ans;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Un vote est tenu.

Dévoilement des résultats :

Josée Montbleau (élue pour un mandat de deux ans)
Mariève Cadoret (élue pour un mandat de deux ans)
Mathieu Vinuesa (élue pour un mandat de deux ans)

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'élection d'au moins 2 substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance et qu'il ne peut y avoir plus de membres substituts que de représentants parents;

CONSIDÉRANT qu'il y a 6 représentants de parents élus au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Les substituts sont nommés par acclamation.

Dévoilement des résultats :

Isabelle Tincler
Olivier Laplante
Nadine Lajeunesse
Geneviève Castonguay
Paola Bustos

7.5 ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET DU SUBSTITUT

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit élire un représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Josée Montbleau est élue par acclamation

CONSIDÉRANT que l'assemblée souhaite élire un substitut au représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Mariève Cadoret est élue par acclamation

8 FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit déterminer si elle souhaite former un organisme de participation des parents (ci-après, « **OPP** ») ou non;

CONSIDÉRANT que si elle décide de former un OPP elle doit en déterminer le nom, la composition, les règles de fonctionnement et en élire les membres;

IL EST PROPOSÉ par Mariève Cadoret, secondé par Laurent Rozencajg

QU'un OPP soit formé.

Adoptée à l'unanimité

8.1 NOM

IL EST PROPOSÉ par Laurent Rozencajg, secondé par Nadine Lajeunesse

QUE l'OPP soit nommé lors de la première rencontre du comité;

Adoptée à l'unanimité

8.2 **COMPOSITION** DE L'OPP

IL EST PROPOSÉ par Brenda Miranda, secondé par Mariève Cadoret

QUE tous les parents souhaitant s'impliquer puissent faire partie de l'OPP.

Adoptée à l'unanimité

8.3 **RÈGLES** DE FONCTIONNEMENT DE L'OPP

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Tincler, secondé par Mathieu Vinuesa

QUE les règles de fonctionnement soient déterminées lors de la première rencontre de l'OPP.

Adoptée à l'unanimité

8.4 **ÉLECTION** DES MEMBRES DE L'OPP

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Sont élus par acclamation les membres suivants :

Brenda Miranda

Natalie Lessard

Géraldine Martin

Laurence Esnault

Fanny Robillard

Andrée-Ann Dufour Bouchard

Francis Gauthier

9 FORMATION D'UN COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées

Sont élus par acclamation les membres suivants :

Carine Fahmy

Joao Paulo Silva
Marie-Michèle Gobeil
Christine Caron
Brenda Miranda
Laurence Esnault

10 FORMATION DU COMITÉ DES USAGERS DU SERVICE DE GARDE

CONSIDÉRANT qu'aucune candidature n'est manifestée

Le conseil d'établissement assumera les responsabilités du comité des usagers du service de garde

11 VARIA

Il est nommé par un parent qu'il serait pertinent de réévaluer la date de la tenue de l'assemblée générale afin que celle-ci se déroule le même soir que les rencontres de parents. Il est nommé que cela permettrait d'avoir l'opportunité de recruter davantage de bénévoles pour les comités.

Cette question sera étudiée.

12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée prend fin. Il est 19h39.

Président(e)

Secrétaire d'assemblée